

Danemark



Les Foged



(Source : Europa)

Population : 5 300 000 habitants environ
Superficie : 43 094 Km²
Capitale : Copenhague
Monnaie : Couronne danoise
Langue officielle : danois
Système politique : Monarchie constitutionnelle
Adhésion à l'UE : 1973
Adhésion à l'UIHJ : 1996



L'huissier de justice européen dans l'espace communautaire

Présentation

Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?

Les *Foged*, *pantefoged* ou *told-og skattefoged* (ci-après les *foged*) sont chargés d'exécuter les décisions de justice et les actes ou titres en forme exécutoire. Ils procèdent à la signification des actes. Ils peuvent également, dans certains cas, remplir la fonction de juge au sein du tribunal municipal (*foged* assistants). Ils assurent également le recouvrement des dettes dues au Trésor public.

Quel est le statut de ces professionnels ?

Les *foged* sont des fonctionnaires des juridictions. Le *foged* en chef (*retsassessor*) d'une juridiction est un juge suppléant senior désigné par cette juridiction. Les *foged* assistants sont désignés par le juge. Les *foged* sont soumis aux règles de déontologie, de discipline et professionnelles attachées à la juridiction dont ils dépendent.

Comment sont-ils organisés ?

Les *foged* sont en général représentés dans chaque tribunal par le *retsassessor*. Parmi les quelques 1850

foged répartis dans les 82 tribunaux danois, plus de la moitié sont des femmes et environ 450 sont des juristes qualifiés. La compétence territoriale est celle du ressort de la juridiction dont ils dépendent. Le **Dommerfuldmægtigforeningen** représente la profession au niveau national. L'adhésion n'est pas obligatoire. Contact :

Dommerfuldmægtigforeningen

c/o Helle Larsen - Retten i Terndrup
Hadsundvej 7 - DK- 9575 Terndrup

ou

c/o Lene Sigvardt - Østre Landsret
Bredgade 59 - DK-1260 København K
Tel + 45 98 33 53 00 (Helle Larsen)

+45 3397 0200 (Lene Sigvardt)

+45 2246 4108 (Lene Sigvardt)

Fax : +45 98 33 60 61

Site Internet: www.dommerfm.dk

Email: larjen@post9.tele.dk

Comment accède t-on à la profession ?

Pour être *retsassessor*, il faut avoir un diplôme juridique et avoir le même niveau qu'un magistrat. Pour les autres *foged*, à l'exception des juristes qualifiés, la majorité et la pleine possession des droits civiques sont requis. Seuls les juristes qualifiés suivent un stage de trois ans et passent un examen.

L'exécution des décisions de justice

Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice en Allemagne ?

Les *Gerichtsvollzieher* ont seuls qualité pour ramener à exécution les décisions de justice. Le ministère des Finances et les communes ont leurs propres agents d'exécution.

Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?

Oui, mais il faut choisir le *Gerichtsvollzieher* territorialement compétent (seulement 1 par entité territoriale).

L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?

Le *Gerichtsvollzieher* ne peut procéder qu'à l'exécution forcée sur le patrimoine mobilier du débiteur. Les saisies de créances et les saisies immobilières ne rentrent pas dans sa compétence.

L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?

C'est le *Gerichtsvollzieher* qui dirige en principe l'exécution, mais il doit se conformer aux instructions de son client.

L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?

Non, il n'y a pratiquement pas de source de données accessible au *Gerichtsvollzieher*. Il peut cependant obliger le débiteur à faire sous serment la déclaration de son patrimoine. Le refus de déclaration ou une fausse déclaration entraînent des poursuites pénales. La contrainte par corps est prévue.

Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?

C'est le débiteur qui règle les frais de l'intervention du *Gerichtsvollzieher*. En cas de défaillance du débiteur, c'est le créancier qui doit assumer ces frais.

La signification des actes

Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?

Oui. Les *foged* ont le monopole de la signification des actes. Cette tâche est dévolue à un certain nombre de *foged* choisis par chaque tribunal municipal. Ils sont pour cela rémunérés par le tribunal à l'acte et peuvent également signifier des actes à la demande de tiers.

Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?

L'acte est remis physiquement au destinataire par le *foged*. Il est également possible de remettre une copie de l'acte à un membre de la

famille ou à un employé rencontré à son domicile. Sur le lieu de travail, l'acte peut être remis uniquement à l'employeur. Si le destinataire refuse l'acte, celui-ci est quand même considéré comme signifié.

Quelle est la valeur juridique d'une signification ?

Le *foged* dresse un procès-verbal de signification. La signification fait foi jusqu'à inscription de faux.

L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes

*judiciaires et extrajudiciaires en
matière civile et commerciale ?*

Le règlement 1348/2000 ne
s'applique pas au Danemark.

Le recouvrement de créances

*L'huissier de justice peut-il procéder
au recouvrement de créances ?*

Non.

*Combien coûte le recouvrement de
créances pour le créancier ?*

*Peut-on directement contacter un
huissier de justice pour réaliser un
recouvrement de créances ?*

Les autres domaines d'intervention

*L'huissier de justice peut-il réaliser
des ventes aux enchères ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il donner des
conseils juridiques ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il effectuer
des constats ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il accomplir
d'autres activités ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il représenter
les parties devant les juridictions ?*